



INFOR

BELGIE/BELGIQUE

P.B./P.P.

2890 Sint-Amands

BC 30217

THEO-SOPHIA

P202038

MENSUEL

Ne paraît pas en Juillet et Août

AVRIL 2016

Société Théosophique Belge ASBL

Place des Gueux 8

1000 Bruxelles

Editeur responsable

Sabine Van Osta

Abonnement: € 10 par an

Prix au numéro: € 1



La SOCIÉTÉ THEOSOPHIQUE propose l'approche par l'étude, le discernement et la réflexion, des vérités que contiennent les Sciences, les Religions et les Philosophies du monde.

Elle reconnaît que son bagage d'enseignements ne constitue nullement son patrimoine privé mais celui de l'humanité de tous les temps.

Elle ne s'appuie, par conséquent, sur aucun dogme, et s'abstient de tout prosélytisme.

Elle sait parfaitement que l'intellect est plus actif dans un climat de liberté que dans une atmosphère de contrainte.

L'enrichissement qui résulte dès lors de sa fréquentation incline essentiellement vers l'éthique et le spirituel.

Axée sur la promotion de l'interrelation, elle invite implicitement chacun à cultiver les qualités humaines qui assurent le meilleur équilibre de son être et tendent à l'affranchir des conditionnements et des préjugés.

Conférence

Le samedi 16 avril 2016 à 15h

Du sens du devoir à la dévotion: Réflexion sur l'évolution morale et spirituelle d'Annie Besant

Par Muriel Pécastaing-Boissière

Lieu: **Place des Gueux 8 - 1000 Bruxelles**

Participation aux frais: membres: € 2 - non-membres € 7



Muriel Pécastaing-Boissière est l'auteur des *Actrices victorienne: entre marginalité et conformisme* (Paris: L'Harmattan, 2004), et a publié de nombreux articles sur leur statut social. Son domaine de recherche actuel porte sur les liens entre le féminisme, le socialisme et le renouveau spirituel de la fin de l'époque victorienne et de l'époque édouardienne. Elle se concentre principalement sur Annie Besant (1847-1933) et Florence Farr (1860-1917). Sa biographie *Annie Besant: la lutte et la quête* a été publiée chez Adyar en juin 2015.



LA VIE QUI SUIV LA MORT

Par Annie Besant

Voyons maintenant ce qu'il advient de l'homme qui, au seuil de la mort, rejette son corps physique. Il lui arrive exactement la même chose qu'à chacun de nous lorsque nous nous endormons chaque soir. Le moment de la mort n'est nullement douloureux ; le fait même de sortir du corps physique est exempt d'angoisse, même lorsqu'il y a des signes de souffrance physique. La douleur est en fait passée, mais le corps physique peut encore présenter quelques mouvements décelant une souffrance qui n'est plus ressentie. L'intelligence qui s'en va du milieu physique est insensible aux dernières convulsions de l'agonie corporelle, elle s'est tournée intérieurement, en quelque sorte, vers sa propre existence immortelle, en commençant à avoir conscience du monde qui s'ouvre devant elle, et en perdant conjointement celle du monde qu'elle quitte. Aussi ceux qui entourent le lit de mort doivent-ils bien se garder, dans la douleur que leur cause la séparation, de troubler l'ami qui s'en va par les démonstrations bruyantes d'un chagrin qui pourrait l'empêcher de passer en paix, et qui rattacherait un instant sa



pensée à cette terre de douleur. La plupart des religions ont institué dans leur sagesse des prières pour les morts, plus encore au bénéfice de ceux qui restent, pour leur rendre le calme, qu'à l'intention de l'intelligence qui passe dans l'autre monde. Ces prières funéraires véritables messages d'amour adressés à celui qui s'en va, ne devraient jamais être omises ou oubliées; car, en réalité, la mort n'existe pas. Toute cessation de la vie est impossible; il n'y a donc aucune raison pour que nous cessions d'aimer nos amis et de prier, c'est-à-dire de vouloir du bien à ceux qui sont au-delà de la tombe, comme nous le faisons lorsqu'ils étaient encore avec nous; car, bien qu'invisibles ils ne sont pas inaccessibles pour nous.

Pendant trente-six heures environ après le moment précis de la mort, l'homme se sent consciemment enveloppé dans un état d'agréable rêverie. J'entends par là qu'il n'est pas conscient de ce qui l'environne ni dans ce monde ni dans l'autre; il est plutôt plongé dans ce qu'on pourrait appeler une rêverie profonde. Pour le défunt, à ce moment les heures pénibles de la maladie sont passées; il se sent confortable, heureux et satisfait. Pendant ces quelques courtes heures, comme on les compte sur terre, une pause lui est accordée, entre ce monde et l'autre; après quoi, les expériences de chacun diffèrent selon la vie qu'on a menée sur terre.

Pour rendre la question plus explicite, il est préférable de classer grosso modo en diverses catégories ceux qui passent de vie à trépas. Prenons d'abord le type le plus inférieur, soit le sauvage, le criminel de naissance ou l'homme aux passions violentes, déchaînées, qui n'a connu ici-bas d'autres joies que la satisfaction des appétits du corps. Cette classe-là compte de nombreux individus dont les expériences - il n'y a pas à le cacher - sont pénibles et douloureuses. En réfléchissant un peu, on comprendra qu'il n'en saurait être autrement en un monde où la loi est immuable et où l'effet suit toujours invariablement la cause. Que pourrait-il advenir d'un homme dont tous les plaisirs sont bornés au monde physique, lorsque son corps lui est subitement enlevé par la mort, lui laissant toutes ses passions, avec l'impossibilité de les assouvir, et le désir ardent de ressentir encore ces sensations qui sur terre lui donnaient le seul genre de bonheur qu'il pût apprécier? Il éprouve maintenant autant de désappointement que de privation lorsqu'il s'aperçoit que ces plaisirs ne sont plus à sa portée. C'est là-dessus que sont fondées les descriptions des enfers de toutes les religions; mais par leurs exagérations celles-ci ont manqué leur but. La Loi est la Loi. L'ivrogne, le libertin, victimes d'insatiables désirs souffriront certainement dans l'au-delà jusqu'à épuisement complet de ces désirs, qui périront à la lettre faute d'aliment, puisqu'ils ne recevront plus l'assouvissement que leur procurait le corps physique. Ce n'est pas un châtiment, ni la vengeance arbitraire d'un Dieu irrité; c'est l'action d'une loi de la nature, miséricordieuse mais juste, qui veut que l'homme récolte ce qu'il a semé et puisse juger d'après sa moisson s'il fut fol ou sage de jeter cette semence.



Ici se dessine le contraste entre l'enfer éternel et l'enfer temporaire, car je ne répugne pas à employer ce dernier terme. La souffrance d'un monde gouverné par la Loi est réparatrice. Par la douleur la nature nous apprend ce qu'il ne faut pas faire. Les choses qui nous nuisent physiquement, moralement et mentalement s'accompagnent de souffrances dans ce monde ou dans l'autre. L'homme dissolu, s'il jouit de certains plaisirs pendant quelque temps, en paye le prix dès ce monde par la ruine de son système nerveux et par l'épuisement de son corps. De l'autre côté, son châtiment continue puisqu'il génère les mêmes désirs sans les pouvoir satisfaire. Mais sitôt qu'ils sont épuisés, l'homme reprend sa marche en avant, allégé des souffrances qu'il avait causées lui-même, et le châtiment des vices créés par lui cesse

de le torturer lorsque ceux-ci se sont épuisés faute d'aliment. Ainsi l'homme apprend qu'il est mal de s'adonner à la vie passionnelle de la brute lorsqu'on habite une forme humaine; il apprend comme premières leçons qu'il n'est pas bon d'être l'esclave de ses vices et de ses passions. Il est forcé de vaincre ceux-la à l'aide des conditions environnantes, et la souffrance qui suit les fautes le fait croître en sagesse. On trouverait dans cet enfer temporaire d'autres hommes encore, au caractère brutal, violent, apprenant, eux-mêmes, la leçon qu'ils refusèrent d'apprendre sur terre.

Certaines vieilles religions qui connaissaient bien ces faits avaient de par leurs préceptes, ordonné la vie de l'homme, de façon qu'il ne souffrît pas ici-bas; entre autres règles données, il était spécialement enjoint à l'homme qui touchait à la vieillesse d'abandonner le tourbillon des plaisirs et des intérêts mondains pour se tourner de préférence vers l'étude, vers la méditation et la prière; de se ménager ainsi des biens à emporter dans l'autre monde, afin qu'en franchissant le seuil de la mort il pût laisser derrière lui les passions, et emporter les émotions pures et les nobles pensées. C'était et c'est toujours une règle utile de conduite.



Dr. Annie Besant et J. Krishnamurti

Après cette étape qui succède à la mort, étape de souffrance, il survient quelque chose qui pourrait être évité, mais, qui est actuellement une cause de souffrance pour plus d'une personne. La pensée dans ce monde nouveau étant beaucoup plus puissante que sur terre, les choses auxquelles l'on croit ici-bas y deviennent des formes et des forces en face desquelles nous nous trouvons. C'est alors que l'on éprouve les effets néfastes de la doctrine de l'enfer, telle qu'on l'a prêchée dans certaines formes inférieures du Christianisme. Cette doctrine crée parfois aux fidèles qui en sont victimes plusieurs heures, voire plusieurs jours de souffrances, dues en partie à l'effroi, et en partie aussi à la représentation psychique des supplices mêmes qu'ils craignent le plus. Quelques-uns des nôtres eurent l'occasion de rencontrer dans l'autre monde un chrétien ignorant et sincère, qui, pendant sa vie, avait cru à cette terrible doctrine de l'enfer de la théologie commune du Christianisme.

Nous trouvâmes ce malheureux terrifié par l'horrible appréhension du châtement que sur terre il croyait possible. Un exemple même fera mieux ressortir la réalité relative que peuvent prendre ces idées; - il ne s'agit d'ailleurs pas ici du soi-disant dogme de l'enfer, mais de l'histoire d'une femme qui dans l'incendie d'un navire où elle se trouvait fut brûlée vive dans sa cabine. On s'imagine quelle fut l'horreur de ses derniers moments et sa terreur à l'approche de la mort, avant même qu'elle vît qu'elle ne pourrait s'échapper. Les flammes l'entouraient dans cette cabine isolée; elle lutta désespérément pour sa vie - ce que révéla son cadavre, découvert trop tard pour lui sauver la vie - et ce fut dans les affres de la terreur qu'elle quitta son corps. Deux d'entre nous, en tournée d'assistance, l'aperçurent dans l'autre monde, entourée des flammes créées par sa propre imagination, et souffrant par cette imagination même, pleine encore des angoisses du trépas. Si grande était sa terreur, si profonde son angoisse que des heures s'écoulèrent avant qu'on put la reconforter, l'obliger à regarder autour d'elle et à voir qu'il n'y avait plus rien de nature à lui nuire ou à l'effrayer. Je cite ce cas en exemple du mal que peuvent causer dans l'au-delà les descriptions lugubres des conditions de l'après mort. Ceux qui en gardent l'empreinte dans leur esprit en quittant ce monde, ressentent pendant un certain temps les souffrances qu'ils redoutent; - pas très longtemps heureusement, car beaucoup d'êtres dans l'au-delà ont pour mission de leur apprendre qu'ils n'ont rien à redouter après avoir quitté leur corps. Mais je voudrais enjoindre à tous ceux qui ont reçu le don de la parole pour prêcher la religion, de ne pas ter-

rifier ainsi le pécheur, car ils créent ainsi un enfer qui le torturera peut-être plusieurs heures durant avant qu'on ait pu lui faire entendre que ces idées sans réalité ne reposent que sur l'imagination. Nous assistons comme «Aides» dans l'au-delà à tant de tourments et de souffrances inutiles qu'on ne s'étonnera pas qu'ayant à tâche d'y remédier nous cherchions dans la mesure du possible à les combattre ici-bas. (..)

De «la peine de mort». Des expériences de l'autre monde ont eu trait aussi aux applications de la peine capitale que l'on inflige encore ici-bas. Il n'est pas de plus grande folie, aussi bien que de plus grand crime, que de retrancher le criminel de ce monde en vertu d'un jugement basé sur une loi humaine. Non seulement on perd ainsi l'occasion d'aider, d'éduquer et de réformer le criminel, mais on commet la pire des fautes en libérant un esprit malfaisant qu'ici-bas on eût pu empêcher de nuire. L'assassin emprisonné est impuissant, mais lorsqu'on a supprimé son corps, comment le contrôler dans l'au-delà? Ce sont les



Dr. Annie Besant et Mohandas Karamchand Gandhi

gens de cette nature qui ont donné lieu à l'idée des démons tentateurs poussant les hommes au mal. Furieux de l'acte qui a brusquement terminé leur vie, haïssant la société qui les a frappés et brûlant d'un désir de vengeance, ce sont eux qui trop souvent poussent ensuite au meurtre des malfaiteurs plus timorés et provoquent souvent une recrudescence de crimes dans l'endroit même où le meurtrier a payé sa dette à la société. Il est à remarquer que les assassinats sont moins fréquents dans les pays qui ont aboli la peine de mort; témoin la Suisse où l'assassinat est le plus rare des crimes. Pendre ou décapiter un criminel c'est donner une excitation, une impulsion au meurtre autour du lieu même de l'exécution. Ainsi l'étude des conditions en opération dans la survie nous apprend à mieux traiter nos malfaiteurs sur terre.

Mais détournons les yeux de ces sombres tableaux de la nature humaine pour considérer l'état de début post-mortem du type ordinaire, homme ou femme, type actuellement peu avancé, et assez inférieur encore sans être précisément mauvais; c'est-à-dire les gens qui, en dehors de la profession qui représente leur gagne-pain, ne comprennent d'autres plaisirs que les courses, le music-hall, en un mot que les divertissements qu'on ne goûte qu'à travers son corps; où rien n'éveille l'esprit ni ne satisfait les nobles émotions. Ces sortes d'individus aiment les amusements banals, puérils qui consistent à faire changer l'argent de mains. Les femmes de ce type ont une vie aussi vulgaire que celle des hommes et ne s'intéressent qu'aux modes ou aux banalités courantes. Que pourrait-on faire d'eux dans l'autre monde, quand on réfléchit à ce qu'il en reste ici-bas? Leur vie entière se concentrait sur leur corps, ils ne s'intéressaient qu'aux choses physiques; ils n'appréciaient ni les plaisirs intellectuels ni les jouissances artistiques, non plus que les joies émotives d'un genre élevé. Les toilettes, la mode, le jeu seuls les captivaient et ces choses ne s'emportent pas dans l'autre monde. Eh bien! les gens de cette sorte ne souffrent pas là-haut d'une façon intensive. Leur vie se poursuit terne, grise et désagréable, pendant quelque temps; jusqu'à ce que le meilleur de leur nature s'éveille et commence à entrer en activité. En un mot, ils s'ennuient terriblement, et nul mot ne saurait mieux définir leur situation. On les voit errer mélancoliquement, mécontents de tout et se plaignant sans cesse quoique ne souffrant pas positivement, comme je l'ai dit, mais parce qu'ils trouvent d'une intolérable monotonie la vie qu'ils mènent alors. Or, il est bon de savoir cela ici-bas, c'est-à-dire à l'avance, car à quoi servirait de l'apprendre une fois que l'on y est? En le sachant dès maintenant on peut s'en garantir et par un moyen assez facile.

C'est d'organiser raisonnablement ses plaisirs comme ses travaux, et de s'en ménager quelques-uns qui soient susceptibles de survivre à la mort. Sans doute tous les hommes ont besoin de certaines distractions, surtout ceux dont le travail est pénible et un peu machinal. Il leur faut des plaisirs pour illuminer leur vie. Mais ces plaisirs-là doivent-ils être nécessairement d'un caractère aussi essentiellement inepte? C'est le point que je désire faire remarquer. Prenons par exemple la musique. Elle éveille des émotions qu'on peut ressentir dans la vie d'outre-tombe et peut nous procurer sous plusieurs formes des jouissances fort élevées. Alors pourquoi ne pas produire ici-bas une musique qui élèverait l'âme au lieu de l'abaisser? Il ne serait pas nécessaire pour cela qu'elle fût très savante ; on ne choisirait pas ces classiques qui n'intéressent guère que les exécutants; on prendrait quelque ballade d'une facture noble, une romance empreinte d'un sentiment élevé ou d'une émotion pure; en tous cas quelque chose de meilleur que ces flonflons bruyants, ces scies de café concert qui horripilent les gens sensés qui les entendent fortuitement. Voilà une des questions pratiques qui ressortent de l'étude des conditions de la vie d'outre-tombe. Vraiment, quelques-uns au moins de nos divertissements devraient s'adresser à



cette partie de nous-mêmes que nous emportons avec nous. Créons-nous un goût, une passion si l'on veut, - enfin quelque chose qui nous intéresse en nous affinant - sans toutefois trop surmener un cerveau déjà fatigué par le labeur quotidien, qui éveille en nous ce qu'il y a de véritablement humain, et pas seulement notre moi physique. Et cette occupation, nous l'emporterons dans l'autre monde, elle nous y rendra la vie agréable et nous serons heureux par les ressources que nous aurons en nous-mêmes.

Parmi ceux qui ont vécu, et demeurent encore dans les plus hautes régions du monde intermédiaire qui nous occupe se trouvent beaucoup d'hommes aux vues larges et généreuses, aimant leur entourage ou leur ville, aimant leur pays; ils emportent avec eux des sujets attachants et des moyens de se rendre utiles. Pour l'homme d'Etat, l'homme politique intègre et dévoué qui aima le peuple et chercha à le servir, la mort, en lui ôtant son corps physique n'arrête pas ses activités utiles. Il peut encore, dans ce monde supérieur, travailler pour la cause qui lui était chère et faire partager aux autres l'enthousiasme qui l'animait ici-bas. Il emporte réellement ses intérêts, ses pouvoirs et devient capable de travailler pour les autres au delà du tombeau.(...)

Le Lotus Bleu - avril 2012

Vie de ma vie, toujours j'essaierai de garder mon corps pur, sachant que sur chacun
de mes membres repose ton vivant toucher.

Toujours j'essaierai de garder de toute fausseté mes pensées, sachant que tu es cette
vérité qui éveille la lumière de la raison dans mon esprit.

Toujours j'essaierai d'écarter toute méchanceté de mon cœur, et de maintenir en
fleur mon amour, sachant que tu as ta demeure dans le secret autel de mon cœur.

Et ce sera mon effort de te révéler dans mes actes sachant que c'est ton pouvoir qui
me donne force pour agir.

R. Tagore - L'Offrande lyrique

Société Théosophique Belge asbl
Belgische Theosofische Vereniging vzw
Place des Gueux 8 Geuzenplein
1000 Bruxelles - Brussel



La Société Théosophique a été fondée à New York le 17 novembre 1875. Son quartier général international se trouve à Adyar (Chennai) Inde. Elle est un centre de rencontre pour chercheurs de la vérité et elle a des branches partout dans le monde.

Le Centre Théosophique International pour l'Europe est situé à Naarden (Hollande).

La Section Belge a été fondée en 1911, et actuellement il y a des Branches à Anvers, Bruxelles, Gand et Louvain. Elles organisent des conférences et des séances d'étude.

Les Branches de Bruxelles et d'Anvers ont une importante bibliothèque.

La tâche primordiale de la Société est d'oeuvrer à la réalisation des ses **trois buts**:

- 1. Former un noyau de la Fraternité Universelle de l'Humanité sans distinction de race, croyance, sexe, caste ou couleur;**
- 2. Encourager l'étude comparée des Religions, des Philosophies et des Sciences;**
- 3. Etudier les lois inexpliquées de la Nature et les pouvoirs latents dans l'homme.**



Sa devise:

IL N'Y A PAS DE RELIGION PLUS ELEVEE QUE LA VERITE

Secrétaire Générale - Secretaris Generaal

Mme Sabine Van Osta
Busken Huetstraat 5, 2050 Antwerpen
mailto:sabine_van_osta@hotmail.com
GSM +32 486 631 997

Secrétariat - Secretariaat

Mme Godelieve Opgenhaffen
Molenkouter 13B, 2890 Sint-Amands
mailto:godelieve.opgenhaffen@telenet.be
GSM +32 476 879 968

La maison est située non loin du Rond-Point Schuman, du square Marie-Louise Ambiorix et de la place Jamblinne de Meux.

Accès :

Voiture: partez à temps (trafic), parking aisé
Metro: à partir du Rond-Point Schuman, prendre bus 12, 21 ou 79

Bus: 63, 12, 21 et 79 (arrêt face à l'immeuble)
28 et 61 (arrêt Place Jamblinne de Meux)

A partir des GARES :

MIDI: métro jusque Shuman ensuite 12,21 ou 79
NORD: 61 direct jusque Place Jamblinne de Meux
CENTRALE: 63 direct

Liberté de Pensée

Étant donné que la Société Théosophique s'est répandue largement dans le monde, et que des fidèles de toutes les religions sont entrés dans ses rangs sans abandonner les dogmes, enseignements et croyances de leur credo particulier, il semble utile d'insister sur le fait qu'aucune doctrine ou opinion, par quelque personne qu'elle puisse être enseignée ou soutenue, ne s'impose à l'acceptation des membres de la Société Théosophique, et qu'il n'en est aucune qu'ils ne puissent à leur gré accepter ou rejeter. L'approbation des trois buts est la seule condition imposée aux sociétaires.

Aucun instructeur ou auteur - de H.P Blavatsky à ceux de nos jours - n'a autorité pour imposer à nos membres ses enseignements ou opinions. Tous les sociétaires ont un droit égal de s'attacher à tel instructeur ou telle école de pensée qu'ils peuvent choisir, mais ils n'ont pas le droit d'imposer leur choix à d'autres. Les candidats à des fonctions quelconques dans la Société ou les votants, ne sauraient être déclarés inéligibles ou inaptes à voter du fait de leurs opinions quelles qu'elles soient, ou du fait qu'ils appartiennent à une école de pensée quelconque. Les opinions ou les croyances ne confèrent pas de privilèges et ne sont cause d'aucune infériorité.

Les membres du Grand Conseil de la Société demandent instamment à tous les sociétaires de soutenir, de défendre et de respecter ces principes fondamentaux de la Société Théosophique, et aussi d'exercer, sans crainte leur droit à la liberté de penser et d'exprimer leur pensée dans les limites de la courtoisie et des égards dus à autrui.

(Résolution de 1924 du Conseil Général de la Société Théosophique, Adyar)



Siège à Bruxelles

Place des Gueux 8, 1000 Bruxelles



ACTIVITES - AVRIL 2016

Les samedis de 15h à 17h

Le 9 avril: *La pensée de J. Krishnamurti: (DVD)*

**Dans un silence total, l'esprit rencontre
l'Eternel par hasard**

Le 16 avril: Conférence:

**Du sens du devoir à la dévotion:
Réflexion sur l'évolution morale et
spirituelle d'Annie Besant**

Le 23 avril: *Introduction à la Théosophie:*
Formes pensées astrales

SEANCES D'ETUDE

Branche Lumière

Les lundis 04, 11, 18 & 25/04:

La Doctrine Secrète de H.P. Blavatsky
de 16h30 à 18h30

et

Les Yoga-Sutras de Patanjali
de 18h30 à 19h30

Branche Blavatsky

Le mercredi 06//04, de 18h30 à 19h30:

Méditation sur les Yoga-Sutras de Patanjali
et

Le mercredi 20/04, de 18h30 à 19h30:

Méditation de guérison (uniquement pour membres)

Branche Bruxelles (Brussels Lodge)

Wednesday 13 April at 20.00h

The Secret Doctrine, 100 years later

**Cosmogenesis and Mythological Thinking
Part II**

*Tous les membres de la Société Théosophique,
les sympathisants et les intéressés sont les bien-
venus aux activités à Bruxelles.*

Bruxelles

Contacts:

Introduction à la Théosophie:

Sabine Van Osta - +32 486 631 997

Myriam Debusscher - +32 477 963 022

Branche Centrale

La pensée de J. Krishnamurti
+32 486 631 997

Branche Lumière (Tak Het Licht)

La Doctrine Secrète
et

Les Yoga-Sutras de Patanjali
Yella Stanisavliévitch - 02 479 93 40

Branche Blavatsky

Méditation sur les Yoga-Sutras
et

Méditation de guérison
(uniquement pour les membres)
Myriam Debusscher - +32 477 963 022

Branche de Bruxelles (Brussels Lodge)

Essentials of Timeless Wisdom
Sabine Van Osta - +32 486 631 997

Cotisation annuelle - Jaarlijks lidgeld: € 48
IBAN BE81 0000 1422 2624 - BIC BPOTBEB1

Revue Le Lotus Bleu - Abonnement:
Membres: € 35 - Sympathisants: € 38

**Renseignements sur la
Société Théosophique et ses activités:**
Contact:

Sabine Van Osta - Secrétaire Générale
+32 486 631 997